

FORC'ACTUS

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE FORCALQUIER



CENTRE DE VACCINATION : LE DÉFI RELEVÉ

LE CENTRE DE
VACCINATION

p.4

UN RESTO POUR
UN HÉROS

p.6

UN PERMIS GRATUIT
POUR LES 18-25 ANS

p.8

L'ÉDITO



Mesdames, Messieurs,

Le sérieux, l'efficacité et la persévérance sont les vertus qui nous animent au quotidien et nous permettent de présenter avec fierté notre premier budget du mandat. Il est l'application concrète de nos promesses de campagne mais aussi et surtout la perspective d'une ville dynamique, solidaire, qui s'engage pour ses habitants et son territoire. Moins d'un an après notre arrivée, nous imprimons notre marque et respectons la parole donnée.

En effet, nos grands équilibres budgétaires sont respectés : **nos dépenses réelles de fonctionnement diminuent de 2.80 % par rapport au précédent budget** tout en améliorant le service rendu à l'habitant. En parallèle, **nos investissements se maintiennent à un niveau élevé** pour répondre davantage aux attentes des forcalquiérens et dessiner l'avenir de notre belle cité. Ce premier budget exprime nos ambitions pour les années à venir et nos priorités.

Les écoles. Plus de 770 000 € seront investis dont 140 000€ pour réaliser les travaux indispensables au bien-être de nos enfants et du corps enseignant mais aussi pour pallier les manquements de l'Education Nationale. En effet, 39 000 € ont été mobilisés pour répondre aux exigences sanitaires dans nos écoles et permettre aux enfants de venir à l'école et aux parents d'aller travailler. Ce n'est pas une obligation mais un choix politique fort de notre majorité.

Le développement durable. Avec une enveloppe de 1,424 M€, le développement durable est une de nos priorités. 187 000 € seront destinés à la plantation de 100 arbres sur la commune d'ici 2022 et aux travaux d'aménagement et de désimperméabilisation de nos cours d'école. C'est un budget en hausse de +114% par rapport à 2020, sans compter les travaux de rénovation énergétique qui débiteront prochainement dans les locaux de la mairie pour répondre aux exigences environnementales de notre temps.

La culture et l'animation, moteurs de notre attractivité, verront aussi leurs budgets augmenter par rapport aux années précédentes afin de soutenir le monde de la culture et proposer des animations variées et de qualité à tous nos habitants. Le budget dédié aux animations augmentera de 69 % par rapport au budget 2020 et le montant total des subventions aux associations sera, lui aussi, revu à la hausse (+43% pour les associations culturelles, +4.5% pour les associations sportives).

La réalisation des grands travaux. Avec un budget de 3.63 M€, il s'agit là de notre plus grand poste de dépenses. L'année 2021 verra le lancement de grands projets structurants pour notre territoire comme par exemple le réservoir d'eau, dossier à l'arrêt depuis 2009 alors même qu'il impacte la santé de nos habitants, la rénovation de la cathédrale, la réhabilitation thermique des bâtiments de la Mairie, etc.

La sécurité et la lutte contre les incivilités. Avec une hausse de 63 % par rapport à 2020, le budget dédié à notre police municipale témoigne de notre ambition pour la sécurité de nos habitants. En plus des 25 600 € dédié à ce service, nous avons fait le choix fort d'embaucher une nouvelle personne pour épauler notre équipe actuelle et décidé l'installation des premières caméras de vidéoprotection, comme nous nous y étions engagés avec un reste à charge pour la municipalité de 20 000 €.

Enfin, j'ai la grande fierté de vous informer qu'au 15 avril, plus de 2 700 habitants de notre bassin de vie ont pu être vaccinés. Nous maintiendrons le centre de vaccination autant que nécessaire. Un grand merci aux médecins, infirmiers et bénévoles qui assurent ce bon fonctionnement.

David GEHANT
Maire de Forcalquier
Président de la CCPFML
Conseiller Régional

SOMMAIRE

ZOOM SUR

- La prise de décision en mairie.....p.4
Le budget 2021 de la ville.....p.5

ACTUALITÉ

- Un centre de vaccination à Forcalquier.....p.6
Un resto pour un héros.....p.6
Info travaux.....p.7
Vu sur Instagram.....p.7

PROJETS DE LA VILLE

- Réalisations du 1^{er} trimestre 2021.....p.8
En détails : un permis gratuit pour les 18-25 ans.....p.9

PORTRAIT

- Rencontre avec Michel DALMASSO, Conseiller Municipal délégué à l'eau et à l'assainissement.....p.10

TRIBUNE POLITIQUE.....p.11

AGENDA.....p.12

MENTIONS LÉGALES - Magazine de la ville de Forcalquier - n° 2 - 2^{ème} trimestre 2021
Directeur de la publication : David GEHANT. Réalisation : pôle communication de la ville de Forcalquier. Rédactrice en chef : Gaëlle HENNEQUIN. Rédaction : Loïc GAY et Gaëlle HENNEQUIN. Maquette : pôle communication de la ville de Forcalquier. Crédits photos : Ville de Forcalquier, sauf mention particulière ou libre de droit. Photo de couverture : pôle communication de la ville de Forcalquier. Tirage : 3 300 exemplaires. Magazine gratuit, ne peut être vendu. Impression : Imprimerie de Haute-Provence La Brillanne. Aucun article de ce magazine ne peut être reproduit sans l'autorisation du comité de rédaction.
Ne pas jeter sur la voie publique.



Ce magazine est imprimé sur du papier 100% recyclé.

NUMÉROS UTILES

MAIRIE

Standard mairie
04.92.70.91.00

CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
04.92.70.96.97

Numéro d'urgence du CCAS :
06.22.83.77.55

Police municipale
04.92.70.91.00 (tapez 5)

Office de tourisme
04.92.75.10.02

Société des eaux de Marseille
09.69.39.40.50
<https://espaceclients.eauxdemarseille.fr>

Cimetière communal
Ouvert tous les jours de 08h à 20h00

Déchetterie
Ouverte du mardi au samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00.

Vous êtes nouvel habitant ?

Contactez-nous à
etat-civil@ville-forcalquier.fr

Suivez l'actualité de la ville

 : Ville de Forcalquier

 : @villedeforcalquier

 : @VForcalquier

www.ville-forcalquier.fr

Permanences du Maire sans rendez-vous tous les mardis de 14h00 à 16h00.

ZOOM SUR

LA PRISE DE DÉCISION EN MAIRIE

LES CITOYENS

Les citoyens prennent part aux décisions de la mairie via différents leviers :

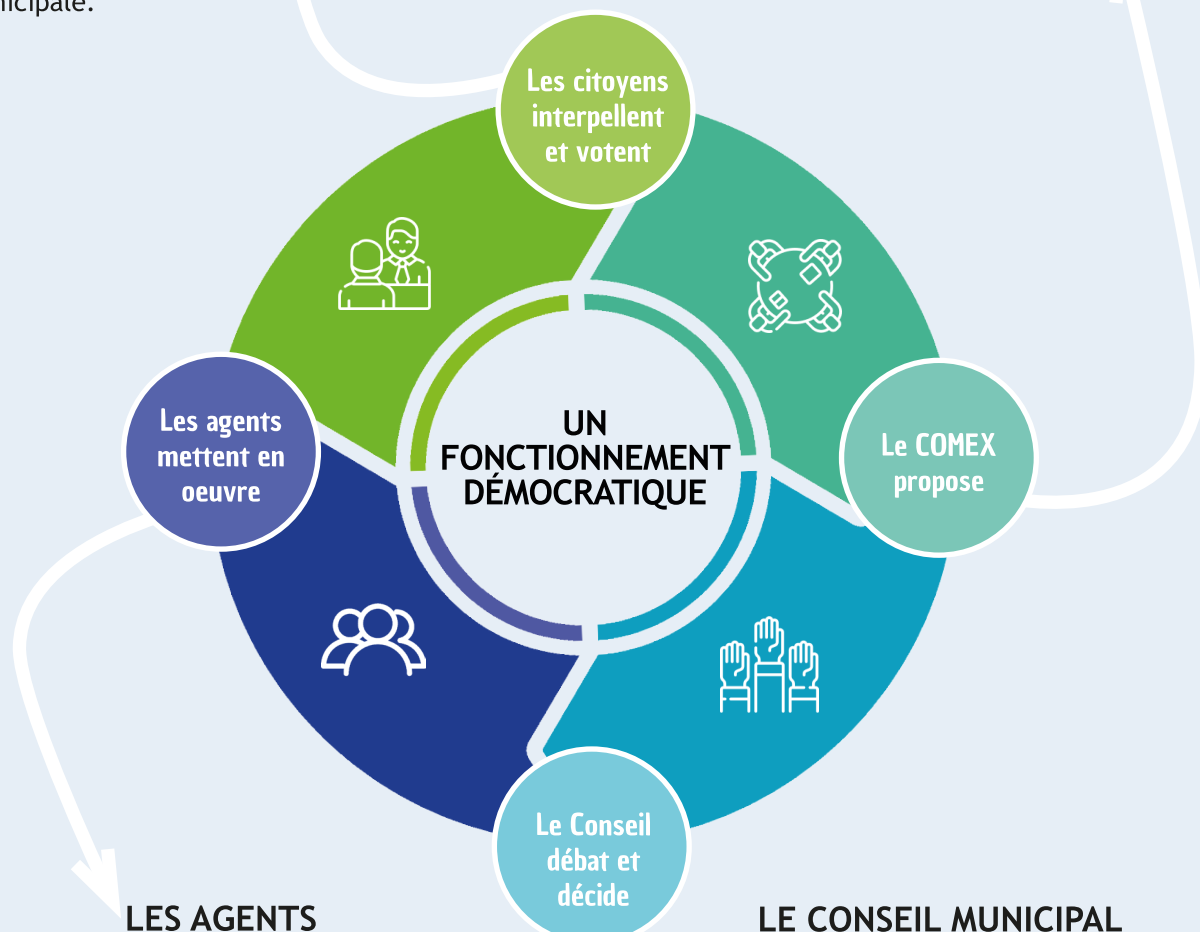
- Lors des élections municipales, ils votent pour un projet politique ;
- Ils interpellent le maire par courrier ou lors de ses permanences ;
- Ils votent lors des consultations citoyennes ou « referendums » initiés par la nouvelle équipe municipale.

LE COMITÉ EXÉCUTIF

Le **comité exécutif** se réunit une fois par semaine. Il est composé du maire et des adjoints.

Le COMEX permet :

- de gérer les tâches quotidiennes de façon collégiale ;
- de suivre l'avancée des projets ;
- de proposer des sujets à mettre à l'ordre du jour du conseil municipal.



LES AGENTS

Les agents de la mairie mettent en oeuvre les décisions prises par le conseil municipal et apportent leur expertise métier. Ils sont force de proposition dans la réalisation opérationnelle des projets décidés.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal est composé du maire, des adjoints et des conseillers municipaux élus par les habitants.

L'ordre du jour est proposé par le COMEX puis débattu et voté par les élus. Chaque élu peut s'exprimer et faire des propositions.

La nouvelle équipe municipale a mis en place des commissions qui se réunissent dans la semaine précédant le conseil municipal pour fournir aux élus toutes les informations nécessaires pour leur permettre de faire un choix éclairé en conseil.

Comment contacter la mairie ?

- Rencontrez le maire sans rendez-vous durant ses permanences tous les mardis de 14h à 16h.
- Contacter la mairie via le site internet : www.ville-forcalquier.fr - rubrique Contact.

LE BUDGET DE LA PAROLE TENUE

Découvrez ci-dessous le budget de la commune par thématique pour l'année à venir.

SYNTHÈSE DU BUDGET 2021

BAISSE DES
DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT



MAINTIEN D'UN
NIVEAU ÉLEVÉ
D'INVESTISSEMENT



PAS D'AUGMENTATION
DES IMPÔTS



PAS D'AUGMENTATION
DE LA DETTE

Ce budget permettra par exemple :

- Un renfort de la police municipale
- L'installation de la vidéoprotection
- L'augmentation de la sécurité et du confort des élèves des écoles municipales
- Le financement du permis de conduire pour les -25 ans
- Des visites aux aînés
- La hausse des subventions aux associations :
+43% pour les assos culturelles
+4.5% pour les assos sportives
- La plantation de 100 arbres
- Le début des travaux du réservoir d'eau
- La rénovation de la Cathédrale Notre Dame du Bourguet

ACTUALITÉ

CENTRE DE VACCINATION



BRAVO ET MERCI

Depuis son ouverture le 18 janvier 2021, le centre de vaccination de Forcalquier ne désemplit pas :

- **2 718 personnes ont été primo-vaccinées** entre le 18 janvier et le 15 avril 2021.
- Une trentaine de médecins et d'infirmiers se sont mobilisés.
- 35 bénévoles parmi lesquels élus, agents ou encore familles de soignants, ont pris en charge la gestion des tâches administratives et les prises de rendez-vous.

La Ville de Forcalquier remercie très chaleureusement tous les volontaires et bénévoles sans qui tout cela n'aurait pu être accompli.

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS ?

Un numéro unique est mis en place pour prendre les rendez-vous du centre de vaccination :

07.76.15.07.10

UN RESTO POUR UN HÉROS



La ville de Forcalquier va mettre en place un chèque-cadeau nommé « un resto pour un héros ».

L'objectif est double :

- Remercier tous ceux qui ont permis d'assurer notre sécurité en période de crise sanitaire : gendarmes, pompiers, personnel du groupe hospitalier de Forcalquier, de la Résidence Saint Michel, de Lou Seren, du Centre d'Accueil Spécialisé (CAS), l'ensemble des médecins et infirmiers mobilisés pour la campagne de tests et de vaccination.
- Soutenir et accompagner les restaurateurs de notre commune dès leur réouverture.

Au total, plus de 550 chèques seront offerts à ces héros du quotidien pour une retombée de 30 000 € à destination de nos professionnels de la restauration et de leurs employés afin de les soutenir dans ces moments difficiles.

INFO TRAVAUX

Toiture de laile Sud du Couvent des Cordeliers



Un chantier hors du commun vient de s'achever au Couvent des Cordeliers.

L'entreprise BELLEC, charpentier couvreur spécialisé dans la restauration de monuments historiques, sous le regard de l'architecte du patrimoine a répondu à l'objectif de conservation des savoir-faire anciens.

Au programme de ces travaux : charpente bois, voliges, liteaux, réemploi des tuiles anciennes, mouchettes, mortier à la chaux.

Nul doute que cette nouvelle couverture traversera les années !

Gymnase COSEC




Le COSEC a fait l'objet d'une réhabilitation complète : façades intérieures et extérieures, vestiaires, tribunes, sols sportifs...

Les premiers élèves du collège Henri Laugier ont été accueillis dans le gymnase modernisé à la fin du mois de mars.


VU SUR INSTAGRAM

Vos photos de Forcalquier à l'honneur ! Si vous souhaitez être dans le prochain bulletin municipal, partagez vos photos de notre belle ville avec le hashtag **#forcalquier** sur Instagram.



 @lesouriredeloeil




 @justjeanneb



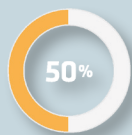
 @kristeufmz



 @terra_mediatheque

RÉALISATIONS 1^{ER} TRIMESTRE

Retrouvez ci-dessous le résumé des actions réalisées durant le 1^{er} trimestre 2021.



Plus de 50% des actions annoncées en juillet 2020 par la nouvelle équipe municipale ont déjà été engagées ou réalisées comme par exemple :

Création d'un poste de gardien brigadier

Face à l'augmentation des cambriolages et des plaintes des habitants, un recrutement est indispensable pour renforcer la sécurité de tous.

Instauration d'amendes pour les dépôts sauvages

- Création d'une amende de 300 € (500 € en cas de récidive),
- Installation d'appareils photos pour identifier les auteurs des incivilités,
- Campagne d'affichage pour dissuader et informer.

Tout est permis

Prise en charge du permis de conduire pour tous les jeunes de 18 à 25 ans sans conditions de ressources sur étude d'un projet professionnel et/ou personnel.

En savoir plus : lire page 9

Avancée du projet pour la création d'un nouveau réservoir d'eau

- Construction d'un nouveau réservoir sur la parcelle dite des Trinitaires,
- Achat du terrain pour ce projet,
- Choix du maître d'oeuvre,
- Lancement des travaux début 2022.

Création des chèques cadeaux « un resto pour un héros »

Environ 550 chèques seront offerts à nos héros du quotidien pour une retombée de 30 000 € à destination de nos professionnels de la restauration et de leurs employés.

En savoir plus : lire page 6

TOUT EST PERMIS
Une aide pour les 18-25 ans

Sans conditions de ressources, sur étude d'un projet professionnel et/ou personnel

Permis entièrement financé par la mairie contre 140 heures de travail

Ville de Forcalquier

Nouveau ! La ville de Forcalquier prend en charge le permis de conduire pour les jeunes forcalquiérens de 18 à 25 ans sans conditions, sur étude d'un projet professionnel et/ou personnel.

Pour chaque volontaire, la commune attribuera une subvention exceptionnelle de 1 400 € comprenant :

- les frais de constitution de dossier,
- les cours théoriques et examens blancs,
- une présentation à l'épreuve théorique du permis de conduire (code),
- 20 heures de conduite sur la base de l'évaluation de départ.

En contrepartie, le bénéficiaire s'engage à effectuer **140 heures de travail** dans les services de la mairie.

L'objectif est d'accompagner ces jeunes mais également de les responsabiliser à l'aube de leur entrée dans la vie professionnelle, en donnant à chacun les mêmes perspectives de mobilité et donc les mêmes chances de réussite.

Comment bénéficier de cette aide ?

Vous pouvez retirer les dossiers de candidature à l'accueil de la mairie ou au CCAS et le retourner complété **avant le 31 mai 2021**. Dès sa réception, un jury examinera les demandes et sélectionnera les futurs candidats en fonction de leurs projets professionnels et personnels. En 2021, 20 jeunes pourront bénéficier de ce dispositif.

PORTRAIT

RENCONTRE AVEC...

Michel DALMASSO, Conseiller Municipal délégué à l'eau et à l'assainissement, Vice-Président de la Communauté de Communes Pays de Forcalquier-Montagne de Lure



Pouvez-vous nous expliquer vos missions ?

En tant que conseiller municipal, le Maire m'a confié l'ensemble des missions liées à la gestion de l'eau et de l'assainissement. C'est un enjeu de santé publique mais aussi environnemental primordial pour notre territoire. Cette problématique, de par mon expérience professionnelle au sein de Veolia, je la connais parfaitement. Pour nos territoires ruraux, ces deux politiques nécessitent un accompagnement quotidien. Les élus locaux pourront compter sur mon engagement à leurs côtés et sur mon expertise.

Toujours dans le domaine de l'eau, la municipalité a été avertie dès 2009 des dangers liés à l'infrastructure de l'actuel réservoir d'eau. Pendant 10 ans, rien n'a été fait alors qu'il s'agit, là aussi, d'une question de santé publique. Dès ma prise de fonction, je me suis emparé du sujet. Les travaux du nouveau réservoir débuteront dès le début de l'année 2022. Voilà le sens que je souhaite donner à mon engagement : concertation avec les territoires, dialogue et action. Agir vite et bien dans l'intérêt de nos habitants et de nos territoires, voilà ma ligne de conduite pour les années à venir.

En parallèle, je suis aussi le Président du Syndicat Intercommunal d'Irrigation de la Région de Forcalquier (SIIRF) en charge du suivi des travaux du barrage de la Laye et Vice-Président délégué au développement durable, économique et numérique à la CCPFML chargé du dossier de la modernisation des points de collecte et du recyclage.

Que représente Forcalquier pour vous ?

Je suis un enfant du pays, je suis né et je vis à Forcalquier. Cette ville, que j'affectionne particulièrement, fait partie intégrante de mon identité. En parallèle, je me suis toujours investi dans les associations de notre territoire : en tant que Président du club de foot, membre de l'association de chasse mais aussi de notre ancien club de hand-ball.

Pour moi, Forcalquier doit devenir un centre économique de notre territoire. Nous avons des richesses inestimables pour les entreprises et un cadre de vie exceptionnel. Nous devons encourager et faciliter l'installation d'entreprises sur notre territoire. C'est ce que j'ai fait durant toute ma carrière professionnelle, c'est ce que je fais dorénavant en tant qu'élu de terrain et de proximité.

Quels sont vos atouts pour la ville ?

J'ai avec cette ville un lien fort et particulier, une connaissance précise du territoire et des acteurs qui le font vivre quotidiennement. J'ai eu la chance et le privilège de pouvoir, au fil de ma carrière professionnelle, tisser des liens avec de nombreux secteurs clés et plus particulièrement avec le monde agricole. C'est pourquoi j'ai fait le choix de m'engager aux côtés d'une nouvelle équipe jeune, dynamique, hétéroclite auprès d'un Maire à l'écoute des habitants. Mon parcours professionnel me permet d'avoir l'expérience nécessaire pour apporter une nouvelle vision pragmatique et sincère, sans idéologie mais avec des idées, dans les domaines de l'environnement et de l'économie.

Je bénéficie aussi d'une expérience en tant que conseiller municipal. En effet, élu sous la mandature de Monsieur FRANJOU*, j'étais en charge de la délégation du personnel technique et j'ai ainsi pu poser les premières pierres du nouveau centre technique de Forcalquier.

**Raymond FRANJOU a été maire de Forcalquier de 1989 à 1995.*

J'AI FAIT LE CHOIX DE M'ENGAGER AUX CÔTÉS D'UNE NOUVELLE ÉQUIPE JEUNE, DYNAMIQUE, HÉTÉROCLITE AUPRÈS D'UN MAIRE À L'ÉCOUTE DES HABITANTS

10 //  Retrouvez l'interview complète en vidéo sur la page Facebook de la ville de Forcalquier.

TRIBUNE POLITIQUE

Nos vies, notre ville

Ensemble pour faire vivre notre ville

La culture, les animations, les festivités et la solidarité, voilà ce qui fait la singularité de notre ville, ce qui fait la renommée de Forcalquier et contribue à sa qualité de vie incomparable.

Cependant, il faut garder à l'esprit que rien n'est acquis, que nous devons toujours innover et inventer pour renforcer l'attractivité de notre belle cité comtale. Pour cela, pouvons compter sur le tissu associatif local et sur l'engagement et l'implication sans failles de nos associations et ce malgré le contexte sanitaire particulièrement difficile que nous connaissons.

Ce premier budget de notre mandature, va dans le sens de la solidarité en faisant de la culture et de l'animation des priorités pour les années à venir. Ainsi, les crédits dédiés aux associations, et ce malgré les craintes et critiques de certains, sont en forte augmentation par rapport à l'année 2020 :

- Montant total alloué aux associations culturelles en 2021 : +42.82%

Forcalquier en commun

Depuis plus de deux ans, le projet d'habitat groupé Cooplicot s'organise à Forcalquier pour réaliser 42 logements dont 16 en locatif social et 26 en accession sociale à la propriété. La majorité municipale a décidé d'y faire échec. Elle a refusé de garantir l'emprunt sur le logement social, alors que c'est la pratique dans ce type d'opération, et elle a surtout refusé la vente du terrain signée par la précédente majorité.

Au dernier conseil municipal, nous avons déposé une motion invitant les élus à honorer cette vente pour permettre la réalisation de cette opération de bon sens. La majorité nous a opposé une fin de non-recevoir en s'abritant derrière des contre-vérités portant notamment sur la fragilité économique de ce projet. Ce projet est très solide contrairement

Majorité municipale

- Montant total alloué aux associations sportives en 2020 / 2021 : +4.5%

En cette année particulièrement pénible pour le monde sportif et culturel, nous ne fuyons pas devant nos responsabilités, nous n'abandonnons personne sur le bord de la route, bien au contraire, nous tendons la main à nos associations. Comme nous nous y étions engagés, le budget dédié aux associations sera sanctuarisé sur les années à venir et nos choix d'attribution clarifiés avec l'instauration d'un barème clair et équitable instauré dès 2022.

Mesdames, Messieurs, si les conditions sanitaires le permettent, nous espérons vous retrouver nombreux dès cette année autour de nouvelles animations familiales, conviviales afin de recréer un lien entre les habitants et permettre à chacun de s'amuser, de vivre et de partager des moments heureux en famille.

Contact : nosviesnotreville@gmail.com

Élus d'opposition

aux affirmations de l'équipe Gehant. Alors pourquoi ce refus ?

En démocratie, la décision publique doit s'ancrer dans la transparence. Or, la volonté d'empêcher Cooplicot n'a été jamais connue du public. Pourtant, cette décision concerne 70 personnes, dont 20 enfants et 30 personnes âgées. Plus des deux tiers habitent déjà notre territoire et sont à la recherche d'un logement pérenne et adapté à leur situation. Si la majorité souhaite empêcher ces personnes d'être dignement logées, celle-ci ne doit pas se cacher derrière des manœuvres tacticiennes et des faux-semblants, mais dire publiquement pourquoi elle leur refuse ces logements.

Contact : elus@forcalquierencommun.fr
Facebook : @forcalquierencommun

AGENDA

ÉVÈNEMENTS À VENIR

sous réserve des conditions sanitaires

29-30
MAI

Saint-Pancrace

05
JUIN

Festi'loups

12
JUIN

Printemps du sport

20-27
JUIN

Elections départementales et régionales

21
JUIN

Fête de la musique

Recensement

Vous habitez Forcalquier, vous êtes né(e) entre le 1^{er} avril et le 30 juin 2005 ?

Merci de prendre rendez-vous auprès du service Etat-Civil afin de vous faire recenser, **avant le 30 juin 2021**, pour la journée du citoyen, muni de votre carte d'identité, du livret de famille et d'un justificatif de domicile.

+ d'infos sur le site internet de la ville.

Comment s'inscrire sur les listes électorales ?

Pour vérifier que vous êtes inscrit(e) sur les listes électorales de Forcalquier ou pour vous inscrire, un seul site internet :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N47

Votre contact en mairie : elections@ville-forcalquier.fr

RETOUR EN IMAGES

Journal de l'école Espariat



Quelques journalistes en herbe de l'école Espariat nous ont fait l'honneur de nous rendre visite afin d'interviewer Monsieur le Maire pour le journal de l'école.

Film de l'école ouverte



La mairie de Forcalquier s'est transformée en véritable lieu de tournage pour le film en noir et blanc « Charlot et le vol de la Joconde » produit par l'École Ouverte.

Remise de prix



Les forcalquiérens d'Oxy'jeunes ont gagné le troisième prix pour la catégorie 11-15 ans du concours « Coup de Pouce » organisé par le Parc Naturel Régional du Luberon.

Installation de ralentisseurs



Suite à de nombreuses sollicitations de riverains, la mairie a implanté cette semaine des ralentisseurs Chemin de la Petite Vitesse afin de sécuriser cette rue.

